

LES CLOCHES DE SAINT-BONIFACE

ORGANE DE L'ARCHEVÊCHÉ ET DE TOUTE LA PROVINCE
ECCLÉSIASTIQUE DE SAINT-BONIFACE

REVUE COMPRENANT DOUZE PAGES, PUBLIÉE LE 1ER ET LE 15 DE CHAQUE MOIS
Abonnement : Canada \$1.00 par an. États-Unis, \$1.25. Etranger, 7 francs.

VOL. X

1 SEPTEMBRE 1911

No. 17

Ce numéro contient vingt pages.

SOMMAIRE—Mgr Olivier-Elzéar Mathieu—Bienfaiteurs du Petit-Séminaire—Pie X fait rendre compte—Sir Wilfrid Laurier et la question des Ecoles du Manitoba—Un témoignage anglais et protestant—Le notoire *Patricius* et les statistiques catholiques—Le Congrès des Catholiques allemands de l'Ouest à Régina—Messe solennelle à la Cathédrale à l'occasion de la fête de l'empereur d'Autriche—Vêture et profession religieuse à la Maison-Chapelle—L'incident de Morinville, Alta.—Bénédiction de la nouvelle église de Saskatoon, Sask.—Louis Veillot et l'Eglise—*La Race Française en Amérique*—L'élection du comté de Provencher—Modifications à l'itinéraire de la Visite Pastorale—Mgr Mathieu et les Zouaves de Québec—L'enseignement du français dans l'Ontario—Profession religieuse à la Cathédrale—Collège Classique dans le nouvel Ontario—Bibliothèque paroissiale à Saint-Boniface—Ding ! Dang ! Dong !—R. I. P.

MONSEIGNEUR OLIVIER-ELZEAR MATHIEU,

PREMIER EVEQUE DE REGINA.

De *La Nouvelle-France* de Québec.

La voix du Pasteur suprême, lui disant comme autrefois Dieu à Abraham: *Egredere de terra tua et de cognatione tua*, a dû ébranler profondément l'âme du nouvel élu de Régina. A l'âge de cinquante-sept ans, alors que plusieurs songent déjà au calme d'une retraite honorable, quitter pour une région lointaine et de nouveaux travaux sa ville natale et la maison où l'on a vécu, entouré d'affection et d'estime, les belles et pures années de son adolescence et de sa jeunesse, où l'on a franchi les étapes successives d'un professorat et d'un directorat aussi pleins d'agréments que de labeurs et où, pour couronner sa carrière, l'on a rempli pendant neuf ans avec éclat les plus hautes fonctions universitaires, voilà certes un rude et douloureux sacrifice.

C'est le sacrifice qu'on demande à Mgr Mathieu, et il est partagé par tous ceux qu'il a tour à tour instruits, édifiés, aidés, consolés, et

qui, atteints par le rayonnement de sa bonté, ont compris le *lucet, ungit, pascit, lenit* de saint Bernard, dont son nom rappelle le symbole.

Mais la Providence est plus sage que les hommes. A ce prélat expérimenté elle assigne un champ d'action proportionné à son zèle et à ses ressources. Les missionnaires qui partaient jadis de Québec pour l'Ouest s'en allaient à la conquête des âmes plongées dans les ténèbres du paganisme. Ils mettaient trois mois et plus à atteindre le terme d'un voyage qui, à l'heure présente, s'accomplit en trois jours. C'étaient les précurseurs. Les terres de chasse des Indiens sont devenues des centres de colonisation, des villes florissantes envahies par le flot de l'immigration d'outre-mer. Mais si la scène a changé, l'apostolat n'en est pas moins redoutable. Il faut affronter le problème ardu de la diversité des croyances, des races et des idiomes, et l'apôtre impartial et également dévoué à toutes ses ouailles devra travailler à fondre ensemble ces éléments d'une nation, dans l'unité, non de langue, mais de foi et de vie chrétienne. La prudence, le zèle, le dévouement connus du premier titulaire de Régina lui serviront à merveille pour l'organisation de cette Eglise naissante, comme pour l'interprétation plus équitable d'une législation scolaire oublieuse des droits de la famille et de l'Eglise.

Malgré donc une perspective pleine d'appréhension, confiant en Dieu qui le fortifie et l'envoie, le nouveau successeur des apôtres peut sortir sans crainte de son pays et de sa parenté. Ce que d'autres ont planté, il le fera fructifier, et Dieu lui donnera l'accroissement. Et, lorsque après les longues et fertiles années de son apostolat, il songera à remettre sa houlette aux mains plus jeunes d'un pasteur de son choix, depuis longtemps déjà se seront réalisées pour lui les promesses de Dieu au patriarche: *Et benedicam tibi, et magnificabo nomen tuum, erisque benedictus.*

BIENFAITEURS DU PETIT-SEMINAIRE.

Nous publions avec une vive gratitude la liste suivante des bienfaiteurs du Petit-Séminaire de Saint-Boniface pour l'année scolaire 1910-11:

M. l'abbé A.-A. Cherrier, curé de l'Immaculée-Conception, à Winnipeg: \$400. — Académie Sainte-Marie de Winnipeg: \$100. — M. l'abbé J.-M.-A. Jolys, curé de Saint-Pierre: \$50. — Paroisse de Saint-Pierre: \$50. — Dame Vve J. Prud'homme: \$50. — Paroisse du Sacré-Cœur de Winnipeg: \$25. — M. Placide Chaput: \$25. — Un bienfaiteur: \$25. — M. l'abbé M. Mireault, curé de St-Adolphe, \$5.

Les travaux du Petit-Séminaire nouveau sont poussés activement. La pierre angulaire bénie le 18 septembre dernier par Son Eminence

le Cardinal Vincent Vannutelli a été posée le 15 août. Au-dessus de cette pierre on en a placé une autre portant les inscriptions suivantes:

Petit Séminaire de Saint-Boniface.

Blessed J. M. Vianney's Seminary.

Mr. J. O. Turgeon, architecte.

La Cie J. H. Tremblay, Ltée., entrepreneurs.

Pierre angulaire bénie le 18 septembre 1910

par

L'Illme et Rme Cardinal Vincent Vannutelli.

Travaux commencés le 18 mai 1911.

PIE X FAIT RENDRE COMPTE.

L'*Osservatore Romano* a publié récemment le compte-rendu exact des sommes dépensées par le Pape pour les régions de Messine et de Reggio ravagées par le tremblement de terre. La dépense atteint huit millions. Le compte-rendu donne des détails pour les églises, les écoles, les pavillons. On remarque les frais minimes de l'administration.

Le compte-rendu est publié maintenant parce que la mission pontificale, dirigée par Mgr Cottafavi et le comte Zillero, a complètement achevé son œuvre.

A quand les comptes-rendus des comités civils qui se sont formés dans le même but ?

SIR WILFRID LAURIER

ET LA QUESTION DES ECOLES DU MANITOBA.

Il est bon de rappeler que Sir Wilfrid Laurier, premier ministre du Canada, lors de son passage à Winnipeg en septembre 1910 avant le Congrès Eucharistique, a admis, devant une délégation des Catholiques de Saint-Boniface et des huit paroisses de Winnipeg, que la situation scolaire n'était pas satisfaisante à Winnipeg, où les Catholiques paient une double taxe scolaire, l'une exigée par la loi pour les écoles publiques et l'autre volontaire pour le maintien d'écoles libres. C'est un fait d'une très grande importance si on le met en regard des déclarations solennelles de 1896 rappelées tout récemment par *L'Action Canadienne* de Fraserville et reproduites par *Le Patriote de l'Ouest* de Duck Lake, Sask.

UN TEMOIGNAGE ANGLAIS ET PROTESTANT.

Les progrès religieux du diocèse frappent nos frères séparés. Le *Free Press* de Winnipeg, grand journal anglais et protestant, qui ne saurait être suspecté de flatterie à notre endroit, constate lui-même ces progrès en des termes que nous reproduisons dans le texte original. Nous en recommandons la lecture aux auteurs du perfide mé-

moire de 1905, qui prétendaient que l'épiscopat et le clergé actuels de l'Ouest ne sont plus à la hauteur de la position. Voici une partie de l'article du *Free Press*, 5 août 1911.

"The total of the building progress in the diocese of St. Boniface has already been raised this year to \$1 012 960. The number of buildings now being built are erected for many different purposes, especially that of education, while many churches and chapels are being constructed throughout the diocese.

"The city of St. Boniface alone is this year putting \$800 000 into educational institutions. The progress of institutions of learning in St. Boniface is remarkable and the day is not far off when St. Boniface will be one of the greatest Roman Catholic centres of learning on the continent.

"Besides St. Boniface College, which has for ninety-three years been the home of Roman Catholic teaching for the young men of these western provinces, the "Petit-Séminaire" and the Juniorate of the Oblate Fathers will, when completed, furnish space and equipment unexcelled in the Dominion for the preparation of young men for the Catholic priesthood. The training of the Catholic young girls is not being neglected either for the new \$250 000 school and convent, now under construction on Cathedral Avenue by the Sisters of Holy Names of Jesus and Mary, will easily compare with St. Mary's Academy, Winnipeg, as an institution of learning for the education of the young girls."

Pour être complet il convient d'ajouter que notre ville possède aussi une magnifique Académie commerciale pour les jeunes garçons dirigée par les Frères de Marie. Cette école Provencher a été plusieurs fois citée par des éducateurs anglais et protestants comme l'école modèle de la province.

Terminons en mentionnant notre chère Ecole Normale bilingue, l'une des gloires de Saint-Boniface et le boulevard de l'enseignement de notre langue dans la province.

LE NOTOIRE *PATRICIUS*

ET LES STATISTIQUES CATHOLIQUES.

De nouvelles statistiques, faites par le clergé des diocèses de Saint-Boniface et de Régina et contrôlées avec grand soin, ont été terminées le 19 avril. Chaque prêtre a dû fournir les noms de chacun de ses paroissiens ou déclarer sur l'honneur que le chiffre donné était véritable. Ces statistiques sont donc aussi exactes que possible. S'il y a quelques additions à faire à cause des Catholiques dispersés, vivant loin du prêtre et non visités, la proportion demeurera toujours la même.

Or il appert par ces statistiques que les Catholiques de langue française d'abord et ceux de langue allemande ensuite forment la grande majorité du diocèse de Régina. Voici les chiffres: Catholiques de langue française: 15 964. Catholiques de langue allemande: 12 470. Catholiques de langue anglaise: 4 211. Le *Montreal Tribune*, journal catholique irlandais, fait donc grandement erreur en affirmant que les Catholiques de langue anglaise y sont en majorité. C'est une fausseté manifeste. Le journal montréalais fait écho à l'affirmation gratuite, aussi audacieuse que fausse, du triste *Patricius* qui déshonore un grand nom et fait un vilain métier. Il paraît que ce personnage est bien récompensé et que les trente deniers lui viennent d'Ottawa!

LE CONGRES DES CATHOLIQUES ALLEMANDS DE L'OUEST A REGINA.

Chaque année les Catholiques allemands de l'Ouest, imitant l'exemple que leur donnent depuis plus d'un demi-siècle leurs frères de la mère patrie, tiennent un grand congrès. On connaît les résultats merveilleux qu'ont obtenus en Allemagne ces immenses congrès, que Winthorst appelait les *grandes manœuvres de l'automne*. C'est dans ces assemblées populaires que les Catholiques allemands ont préparé leurs victoires. Les hommes supérieurs ne leur ont pas manqué, mais le facteur actif qui a assuré le triomphe, c'est la foule obscure et anonyme à laquelle ces congrès ont façonné une âme et qu'ils ont disciplinée. Les prêtres de paroisse infatigablement dévoués au bien de leurs ouailles, les parents chrétiens déterminés à tout sacrifier pour sauver de l'école neutre l'âme de leurs enfants, les électeurs des faubourgs et des campagnes inébranlables dans leur fidélité à soutenir de leurs votes les partisans de la liberté religieuse, voilà quelles ont été les grandes forces qui ont brisé les entraves de la persécution et conquis à l'Eglise d'Allemagne le respect et la liberté.

Les résolutions adoptées par le Congrès de Régina, auquel assistaient 4 000 délégués, démontrent que nos frères allemands sont déjà devenus une force dans l'Ouest et un puissant appui pour l'Eglise et l'Ecole catholiques.

* * *

Nous, Catholiques allemands de l'Ouest Canadien, réunis en congrès les 8, 9 et 10 août, 1911, — déclare fièrement le préambule, — portons à la connaissance de tous et de chacun les résolutions suivantes:

OBEISSANCE AU PAPE.

Attendu que, dans notre loyale adhésion à l'Eglise catholique et dans notre complète soumission et notre filiale obéissance au Vicaire

de Jésus-Christ, le Chef de la Sainte Eglise, notre Saint Père le Pape Pie X, nous ressentons vivement les graves injures qui lui ont été prodiguées récemment par les ennemis de la Sainte Eglise et qui continuent à l'être encore, nous protestons solennellement contre ces injures et nous l'assurons que nous ne cesserons de prier Dieu de lui obtenir consolation et force dans l'accomplissement de sa difficile mission.

BIENVENUE A MGR MATHIEU.

Attendu que nous avons appris avec le plus grand plaisir la nomination de Mgr O.-E. Mathieu au siège épiscopal de Régina, nous lui offrons au nom de tous les Catholiques de langue allemande de l'Ouest une très cordiale bienvenue et nous lui donnons l'assurance que les Catholiques allemands s'efforceront toujours d'être comptés parmi ses plus fidèles et ses plus obéissantes ouailles.

OPPOSITION AUX ECOLES NEUTRES.

Attendu que nous sommes opposés en principe aux écoles neutres pour l'éducation de notre jeunesse catholique et que nous favorisons des écoles confessionnelles soutenues par notre population catholique, — et bien que nous donnions crédit aux gouvernements de la Saskatchewan, de l'Alberta et du Manitoba pour leur bienveillance à notre égard, — nous ne pouvons pas ne pas exprimer l'espoir que, conformément à la Constitution du Canada, les droits des Catholiques aux écoles confessionnelles seront un jour reconnus et insérés dans les lois de nos provinces respectives.

LA LANGUE ALLEMANDE.

Attendu que nous honorons et aimons sincèrement notre chère langue maternelle allemande comme un précieux héritage de nos ancêtres, nous considérons que c'est pour nous un devoir sacré de pourvoir de notre mieux à ce qu'elle soit parlée et conservée à l'église, à l'école et à la maison, de telle sorte que ce précieux héritage puisse être transmis à nos descendants.

LE SOUTIEN DE LA PRESSE CATHOLIQUE.

Attendu que la Presse catholique est le plus efficace organe de diffusion des idées catholiques et le meilleur défenseur de l'Eglise, nous demandons par la présente que chaque famille catholique allemande s'abonne à au moins un journal catholique allemand et si possible à la fois au *West Canada* et au *St. Peter's Bote*. Tout Catholique allemand doit considérer qu'il est de son devoir de s'abonner à la Presse catholique et de l'aider par des annonces.

LE DECRET "NE TEMERE."

Attendu que le décret *Ne Temere* est une législation que notre Saint Père le Pape Pie X a faite il y a quelques années en vertu de

la suprême juridiction que le Christ lui a donnée sur l'Eglise, par laquelle les mariages des Catholiques qui n'ont pas été solennisés par un prêtre catholique sont déclarés invalides; attendu que ce décret a été récemment attaqué avec violence par plusieurs non Catholiques et spécialement par des Sociétés secrètes ici au Canada au point que des résolutions ont même été votées proposant au Gouvernement Canadien une législation tendant à empêcher son exécution, ce Congrès estime que le devoir sacré lui incombe de protester avec indignation, dans l'intérêt de la liberté religieuse garantie à toutes les dénominations et des paisibles relations entre les citoyens des diverses dénominations, contre une telle intervention non autorisée dans la régie interne des affaires de notre Sainte Eglise Catholique.

REMERCIEMENTS A L'EPISCOPAT.

Attendu que ce Congrès considère comme un agréable devoir d'offrir par la présente à l'Episcopat de l'Ouest Canadien notre haute appréciation et nos sincères remerciements pour la généreuse et impartiale sollicitude pastorale que LL. GG. Nos Seigneurs Langevin, archevêque de Saint-Boniface, Legal, évêque de Saint-Albert, Pascal, évêque de Prince-Albert, ont donné à tous les Catholiques sans distinction de nationalité et de langue, nous protestons avec indignation contre les attaques injustes et non catholiques faites à la fois dans ce pays et en Angleterre par certains groupes dans le cours de l'année dernière contre l'episcopat de l'Ouest du Canada et spécialement contre S. G. Mgr Langavin, archevêque de Saint-Boniface.

Nous remercions sincèrement S. G. Mgr l'Evêque de Prince-Albert qui, par la célébration d'une messe solennelle pontificale, a appelé les bénédictions de Dieu sur notre Congrès et qui, par sa présence à toutes nos réunions, a montré le grand intérêt qu'il porte au bien-être des Allemands catholiques. Nous remercions également S. G. Mgr l'Archevêque de Saint-Boniface et NN. SS. les Evêques de Saint-Albert et de Régina pour leurs encourageants messages qui sont une nouvelle preuve de leur sympathie pour nos aspirations. De plus, nous remercions les membres du clergé, le comité local et les autres membres de la paroisse Sainte-Marie de Régina des travaux considérables et des sacrifices qu'ils se sont imposés pour rendre notre séjour à Régina si agréable et les résultats de notre Congrès si brillants. Finalement, nous remercions les Conseils de Régina des "Chevaliers de Colomb" et de la C. M. B. A.; aussi bien que le maire de la ville, des marques de sympathie qu'ils ont témoignées à notre Congrès.

ELECTION DES OFFICIERS.

On présenta aussi au Congrès un rapport des délibérations du *Volkverein* et on déclara élus les officiers dont les noms suivent: —

Président, R. P. Bruno Doerfler, O. S. B., prieur du monastère de Muenster, Sask.; vice-président, M. Théodore Schultz; secrétaire, R. P. Bernard Schweers, O. M. I.; trésorier, M. Joseph Bergl; directeur général, R. P. Augustin Suffa, O. M. I., curé de Régina. Le directeur général, (General Leader), remercia l'assemblée de la marque de confiance dont elle l'honorait et promit de faire tous ses efforts pour remplir ses fonctions à la satisfaction de tous et conduire à bonne fin les travaux de l'année. Il s'adjoignit comme secrétaires généraux les RR. PP. Schweers et Bour, O. M. I.

LA CONSTITUTION DU "VOLKSVEREIN."

Le R. P. Doerfler annonça ensuite que la Constitution du *Volksverein* avait été terminée et que le programme de la nouvelle année comportait les points suivants:

1. — Eclaircissements et informations
2. — Choix d'hommes capables de diriger le travail d'organisation.
3. — Compilation et publication d'informations pour la direction des nouveaux colons de la mère-patrie et des Etats-Unis.
4. — Démarches auprès des Gouvernements des diverses provinces pour améliorer les systèmes scolaires dans le sens des desiderata exprimés durant le Congrès.

LOYAUTE AU ROI.

Trois salves d'applaudissements furent données au Pape, à l'Archevêque et aux Evêques. Puis le R. P. Suffa, dans un discours remarquable, proposa trois autres salves pour Sa Majesté Georges V, roi d'Angleterre. Il rendit un chaleureux tribut d'éloges à Sa Majesté et déclara avec assurance qu'elle pouvait compter sur la loyauté de ses sujets de langue allemande à l'Empire et à la Couronne. Il rappela le fait que, grâce aux soins du nouveau monarque, certains passages injurieux pour les Catholiques avaient été retranchés du serment du couronnement. Cet acte mérite une sincère gratitude. A l'issue de ce discours, l'assemblée éclata en applaudissements enthousiastes et prolongés.

Outre Mgr l'Evêque de Prince-Albert, trente prêtres assistaient à ce Congrès.

MESSE SOLENNELLE A LA CATHEDRALE

A L'OCCASION DE LA FETE DE L'EMPEREUR D'AUTRICHE.

Par une heureuse inspiration, qui fait honneur à sa foi et à son patriotisme, Monsieur le comte Nicolas de Jurystowski, nouveau consul d'Autriche à Winnipeg, a fait célébrer une messe solennelle dans la Cathédrale de Saint-Boniface le 18 août à l'occasion du 81^e anni-

versaire de la naissance de Sa Majesté François-Joseph, empereur d'Autriche. Messieurs W. Hespeler, ancien consul d'Allemagne et représentant du consul actuel, et John E. Jones, consul des États-Unis, y assistaient. Un bon nombre de personnes de Winnipeg et de Saint-Boniface étaient présentes.

Au sanctuaire on remarquait le R. P. Dandurand, O. M. I., M. l'abbé Cherrier, curé de l'Immaculée-Conception, les RR. PP. Kowalski et Steuer, O. M. I., de l'église polonaise, Hilland et Hermandung, O. M. I., de l'église allemande, et Filippow, O. S. B. M., de l'église ruthène, ainsi que MM. les abbés Bourret, curé de Ste-Agathe, Lee, curé de Transcona, et Chamberland, curé de l'Isle des Chênes.

La messe a été chantée par Mgr F.-A. Dugas, P. A., V. G., assisté de MM. les abbés Leroux et Lamy, comme diacre et sous diacre.

M. l'abbé A. A. Cherrier prononça le sermon de circonstance, développant le texte: *Rendez à César ce qui est à César et à Dieu ce qui est à Dieu.* Il fit allusion à la fraternité touchante qui existe entre tous les enfants de l'Eglise catholique et dit que cette fraternité trouvait sa plus belle expression au pied des autels. Il félicita le digne consul d'avoir pensé, au jour de la fête de son Souverain, à demander pour lui les bénédictions de l'Eglise. Rappelant les relations, qui doivent exister entre l'Eglise et l'Etat, le prédicateur démontra qu'elles doivent être semblables à celles qui existent entre le corps et l'âme dans le composé humain.

VETURE ET PROFESSION RELIGIEUSE

A LA MAISON-CHAPELLE.

Le 14 août au soir S. G. Mgr l'Archevêque a donné le saint habit aux nouvelles novices Missionnaires Oblates du S.-C. et de M.-I.: Sœur Marie St-Louis de France, (Albina Laberge,) de Grafton, N.-D.; Sœur Marie de l'Assomption, (Berthe Landry,) de Somerset, Man.; Sœur Marie-Ste-Claire, (Mary Wery,) de Letellier, Man.

Le lendemain Sa Grandeur a célébré la messe et reçu l'Oblation des Rdes Sœurs Marie-Jean-Berchmans, (Alice Maucotel,) de Montréal; Marie-St-Philippe, (Estelle Talbot,) de Somersworth, N.-H. et Marie-Jeanne de Chantal, (Julia Wiseman,) de Montréal.

A la même messe trois autres Religieuses ont prononcé leurs vœux perpétuels: Rdes Sœurs Marie de la Présentation, (Palme-Anna Comeau,) de St-Georges d'Henryville, Qué.; Marie St-Jean-Baptiste, (Amanda Laberge,) d'Oakwood, N.-D., Marie Gertrude, (Elizabeth Storozuk,) d'Ethelbert, Sask.

Le R. P. Beys, O. M. I., prédicateur de la retraite, a prononcé le sermon de circonstance.

L'INCIDENT DE MORINVILLE, ALTA.

Le *Progrès* de Morinville, Alberta, répond, dans son numéro du 10 août, aux questions que nous lui avons posées concernant l'incident arrivé dans cette paroisse catholique et canadienne-française lors des catéchismes préparatoires à la première Communion solennelle le printemps dernier. Il explique que depuis treize ans le curé de la paroisse appelait chaque printemps les enfants à l'église pour leur enseigner le catéchisme et que cette année l'inspecteur des écoles intervint et déclara que cet enseignement du catéchisme à l'église pendant les heures de classe était contraire à la loi. Le curé, après avoir consulté l'évêque, renvoya les enfants à l'école. C'était reconnaître, comme il a été déclaré, que cet enseignement était illégal. Cet incident fait toucher du doigt le caractère d'absolue neutralité de la loi scolaire et démontre que nos frères de l'Alberta sont affligés de l'instruction obligatoire.

Le *Progrès* a protesté contre cet acte de l'inspecteur et dénoncé la loi qui ostracise ainsi l'enseignement religieux et le poursuit jusque dans l'église paroissiale. Nous avons fait écho à cette protestation et, fidèle aux principes que *Les Cloches* ont toujours défendus, nous avons indiqué le remède à apporter au mal. Remède d'application difficile, avons-nous dit, mais remède nécessaire, remède catholique et seul efficace: *dénonciation de la loi et réclamation énergique appuyées par une force organisée et un mouvement d'ensemble*. Que tous les Catholiques sachent s'unir sur le large terrain de la justice, de la constitution et de l'éducation et qu'ils réclament le respect de leurs droits et la liberté de l'enseignement. Cette union en imposera aux hommes politiques et les disposera à faire droit aux revendications qu'ils sentiront appuyées par une notable partie des électeurs. Le vote est une arme puissante dans nos gouvernements démocratiques. Servons-nous en avec courage et dextérité.

BENEDICTION DE LA NOUVELLE EGLISE

DE SASKATOON, SASK.

Le dimanche, six août, S. G. Mgr A. Pascal, O. M. I., évêque de Prince-Albert, a béni solennellement la magnifique église de Saskatoon construite par le R. P. L. Vachon, O. M. I., curé. Il a fallu tout le zèle, le prestige et la popularité du Révérend Père et sa confiance dans la générosité de ses paroissiens pour entreprendre, avec un petit nombre de Catholiques, une construction de plus de \$40 000 dans une ville naissante, mais qui a fait en peu d'années de merveilleux progrès. L'architecte est un Canadien-français, M. Fortin, qui construit actuellement les superbes édifices du nouveau Parlement de Regina.

S. G. Mgr l'Archevêque assistait au trône à la messe pontificale

chantée par S. G. Mgr Pascal, évêque du diocèse. Mgr F.-A. Dugas, P. A., v. G., occupait un siège d'honneur près du trône archiépiscopal et M. l'abbé A. Béliveau, D. D., procureur diocésain, remplissait les fonctions de prêtre assistant. Le R. P. H. Lecoste, O. M. I., v. G., de Prince-Albert, et le R. P. H. Grandin, O. M. I., provincial des Oblats de l'Alberta et du diocèse de Prince-Albert, assistaient le métropolitain. Étaient aussi présents le R. P. S. Dozois, assistant général des Oblats à Rome et visiteur, son frère le R. P. J. Dozois, provincial des Oblats de la province de Québec, et le R. P. C. Cahill, provincial des Oblats des diocèses de Saint-Boniface et de Régina, ainsi que plusieurs autres membres du clergé.

S. G. Mgr l'Archevêque prononça le sermon de circonstance. Il parla de la primauté de saint Pierre et des Pontifes de Rome, ses successeurs. Grand nombre de Protestants étaient présents. Plusieurs ont souscrit des centaines de piastres pour la construction de la nouvelle église.

La messe triomphale de Gounod a été admirablement rendue par de vrais artistes soutenus par un orchestre de tout premier ordre.

Après la messe M. l'avocat B.-D. McDonald présenta une adresse anglaise très élogieuse au métropolitain de l'Ouest et M. le Dr Desrosiers lut une adresse française vraiment remarquable à Mgr l'Evêque de Prince-Albert, qui répondit aussitôt en français et en termes très heureux, remerciant cordialement son bien-aimé métropolitain et ses chers diocésains de Saskatoon. Mgr l'Archevêque, qui avait déjà dit quelques mots en français avant son sermon anglais, répondit en anglais. Il fit de grands éloges des Rdes Sœurs Grises qui dirigent l'hôpital de la ville, et encouragea fortement les paroissiens à poursuivre leur importante œuvre d'une école paroissiale et d'un pensionnat que les Rdes Sœurs de la Présentation de Saint-Hyacinthe doivent bientôt y fonder.

Dans l'après-midi S. G. Mgr l'Archevêque, S. G. Mgr Pascal, Mgr Dugas et les membres du clergé firent visite aux Chevaliers de Colomb et au Club catholique dans leurs salles respectives et naturellement il y eut des discours.

A 5 heures Mgr l'Evêque de Prince-Albert administra la Confirmation à un bon nombre d'enfants.

A 7 heures grand et délicieux banquet, servi par les dames, dans le soubassement de l'église et toasts au Pape, au Roi, aux anciens curés et au clergé visiteur. Le R. P. Vachon conduisit admirablement cette jôite oratoire. Mgr Pascal parla d'abord en français et Mgr l'Archevêque en anglais. Les autres orateurs furent les RR. PP. Lacoste et Émard. M. l'avocat McDonald et M. l'abbé J.-C. Sinnett, curé de Lavigan. L'éloge des Oblats fait par Mgr l'Archevêque, avec des accents de filiale affection, produisit une très grande impression.

Cette journée restera mémorable dans les annales de Saskatoon. Elle fut un grand triomphe pour la sainte Eglise de Dieu.

LOUIS VEUILLOT ET L'EGLISE.

L'Eglise m'a donné la lumière et la paix. Je lui dois ma raison et mon cœur; c'est par elle que je sais, que j'admire, que j'aime, que je vis. Lorsqu'on l'attaque, j'ai les mouvements d'un fils qui voit frapper sa mère. J'essaye d'arrêter la main parricide, j'essaye de la meurtrir, je conserve de son crime un sentiment profond. C'est le plus insensé des crimes, le plus ingrat, le plus cruel. Certes, je n'ai pas le malheur de haïr aucun homme. Mais l'œuvre à laquelle beaucoup d'hommes se condamnent et dont je vois tous les jours des effets irréparables, je la hais. Je la hais d'une façon que rien n'épuise, que rien n'endort, qui, malgré moi, quoi que je fasse, éclate en âpres gémissements.

LA RACE FRANÇAISE EN AMERIQUE.

Nous recommandons avec plaisir à nos lecteurs la deuxième édition d'un livre, dont nous pouvons dire qu'il est une bonne action. Nous voulons parler de *La Race Française en Amérique*, ouvrage écrit en collaboration par MM. les abbés Desrosiers et Fournet, de Montréal, et édité par la librairie Beauchemin, 79, rue Saint-Jacques, de la même ville. Son prix modique, 50 sous, le met à la portée de toutes les bourses. Il est orné de 34 gravures, parmi lesquelles la Cathédrale, le Collège et l'Hôpital de Saint-Boniface. M. l'abbé Philippe Perrier a écrit une fière et vibrante préface pour ce livre. "Les pages que l'on me prie de présenter au public," explique-t-il, "ont pour but de réveiller des énergies et de relever des courages en montrant dans un simple exposé quelle est, à l'heure actuelle, la vitalité de la race française en Amérique. On a voulu réunir comme en un faisceau des documents épars qui concernent les nôtres dispersés dans l'étendue du Dominion, des côtes du Pacifique aux rivages de l'Atlantique, depuis les glaces du Nord jusqu'au quarante-cinquième degré; et même franchissant cette ligne qui nous sépare des Etats confédérés de la République voisine, on retrouve là un vigoureux rejeton de la vaillante race des pionniers français qui ont gardé avec eux la croix du Christ et qui désirent vivre sur cette terre d'adoption avec leur foi, leur langue et leurs aspirations ancestrales."

Cette deuxième édition contient un appendice où la question des langues au Canada et celle des écoles bilingues sont traitées avec beaucoup de clarté et une grande vigueur de logique.

La meilleure recommandation de l'ouvrage est celle de NN. SS. les Archevêques de Montréal et de Saint-Boniface, dont les auteurs

ont publié les lettres en tête de cette édition. Nous détachons l'appréciation suivante de la lettre de S. G. Mgr Bruchési:

"C'est une œuvre religieuse et patriotique que vous avez entreprise: le succès a couronné vos labeurs, succès aussi rare que mérité. Ces pages éloquentes et si substantielles, en déroulant sous nos yeux l'histoire des six groupes canadiens-français de l'Amérique du Nord, constituent une forte leçon. Elles prouvent combien nous avons eu raison de rester attachés à la foi de nos pères, à nos traditions nationales, à notre langue en particulier."

Nos lecteurs liront avec un vif intérêt la lettre, toute remplie des choses de l'Ouest, que S. G. Mgr l'Archevêque a adressée aux auteurs le premier mai.

CHERS MESSIEURS,

Vous avez fait une œuvre excellente en publiant l'intéressant livre intitulé *La Race Française en Amérique*, et je suis heureux d'apprendre que vous allez en publier une seconde édition en tenant compte des observations bienveillantes qui vous ont été faites.

Je vous remercie cordialement de la part que vous avez faite au groupe français de l'Ouest Canadien; nous venons de faire un recensement aussi exact que possible de la population française des deux diocèses de Saint-Boniface et de Regina, et nous avons trouvé un total de 45 559. En y ajoutant les 18 470 âmes du diocèse de Saint-Albert, et les 10 000 âmes du diocèse de Prince-Albert, chiffres donnés par NN. SS. Legal et Pascal, nous arrivons à un total de 74 029 âmes.

Il n'y avait pas plus de catholiques de langue française en 1763, lors de la cession du Canada à l'Angleterre par le traité de Paris!

Or, ces catholiques de langue française sont organisés en paroisses régulières, comme du reste, les catholiques d'autres nationalités, et ils entendent prêcher en français à l'église, chaque dimanche, des prêtres qui parlent leur langue. C'est donc une force toute puissante. Chaque paroisse constitue un château-fort pour la foi et la nationalité; et on peut ajouter, sans crainte, que ces groupes français sont les meilleurs appuis du drapeau britannique qu'ils ont appris à respecter comme le drapeau du pays, comme le drapeau sacré, défendu par leurs pères au prix de leur sang.

Seulement, en dehors du Manitoba et de quelques parties de la Saskatchewan et de l'Alberta, le français n'occupe pas, dans l'école, la place à laquelle il a droit, même d'après la loi du pays qui ne le confond pas avec les langues étrangères.

Nos compatriotes et même quelques membres de notre clergé oublient trop facilement que nous sommes chez nous dans l'Ouest et que nous n'avons pas, nous, d'autre patrie que le Canada; nous avons donc droit de faire enseigner notre langue à nos enfants. La foi des

traités, des droits acquis, la constitution même du pays, devraient nous protéger; mais notre meilleure protection c'est la conscience de nos droits, et la force d'âme de les défendre, dans la vie publique comme dans la vie privée, au conseil municipal, à l'école comme dans les parlements, par la parole, la presse et l'action sociale.

Les hommes d'Etat eux-mêmes doivent comprendre que nous sommes un rempart contre tout danger social et national, et le meilleur appui des institutions du pays, si nous conservons ce qui est propre au génie de notre race, et les hommes d'église admettront facilement que si nous sommes fidèles à notre mission de Porte-Christ, nous aurons Dieu pour nous, ce qui nous suffit bien pour espérer en l'avenir.

Les nations qui n'ont point d'histoire, ou plus qui ont un passé coupable, cherchent naturellement à l'oublier, et voudraient même l'effacer; mais nous qui avons une histoire glorieuse, nous remontons aux sources comme les grands fleuves, et imitant la Sainte Eglise, notre mère, nous faisons, chaque jour, mémoire du passé, pour nous retremper, parce que nous savons que la grande épopée catholique, à travers les siècles, s'alimente chaque jour à la source inépuisable du calvaire sanglant, passé toujours vivant et toujours fécond. C'est ainsi que nous sommes de notre temps, de notre siècle, de notre patrie canadienne, de tout notre esprit, de tout notre cœur, de toutes nos forces, tout en commémorant les glorieuses découvertes, les travaux héroïques, et les œuvres vivaces des nôtres dans l'Ouest où ils nous ont acquis un droit de cité indiscutable et inaliénable.

Je vous bénis, chers Messieurs, vous qui écrivez si bien l'histoire, et je souhaite que votre ouvrage bientôt augmenté et complété soit gardé, lu même, dans chaque famille des nôtres, comme une prédication et un appel à l'action, pour la défense de nos autels et de nos foyers.

† ADELARD, O. M. I.,
ARCH. DE SAINT-BONIFACE.

— Le R. P. Bruno Roy, O. M. I., canadien-français originaire du diocèse de Montréal, a été nommé recteur de l'Université d'Ottawa.

— Nouvelles Supérieures des Couvents des Sœurs des SS. NN. de Jésus et de Marie dans le diocèse; St-Boniface, Rde Sœur St-Jean Gualbort; Winnipeg; Ste-Marie, Rde Sœur Marie-Hildegarde; Immaculée-Conception, Rde Sœur Marie-Judith; Sacré-Cœur, Rde Sœur Antoinette de Marie; St-Pierre, Rde Sœur Bernard de la Croix; St-Jean-Baptiste, Rde Sœur Marie de la Foi; Ste-Agathe, Rde Sœur du St-Nom de Marie. La Rde Mère Marie-Léonie demeure provinciale et la Rde Sœur Joseph Calasanz, supérieure de l'Académie Ste-Marie à Winnipeg.

L'ELECTION DU COMTE DE PROVENCHER.

Monsieur J.-A.-F. Bleau, maire de la ville de Saint-Boniface, brigue les suffrages des électeurs du comté de Provencher pour les élections fédérales du 21 septembre. Nous n'hésitons pas à déclarer que tout Catholique de langue française, soucieux de nos droits scolaires, doit en honneur appuyer sa candidature. Commentant le résultat des élections générales du 26 octobre 1908, *Les Cloches* faisaient les remarques suivantes qui n'ont rien perdu de leur actualité et de leur justesse :

“ Le résultat de ces élections a été une majorité de 50 environ pour le Gouvernement libéral de Sir Wilfrid Laurier.

“ Le comté de Provencher a élu un libéral et un Irlandais catholique.

“ Les Canadiens-Français qui n'ont pas voté pour l'Honorable Larivière ont oublié le pacte, fait lors de l'organisation des comtés du pays, qui assurait aux Canadiens-Français l'élection d'un des leurs. Ils ont oublié aussi que c'est le Gouvernement libéral qui nous a enlevé en 1890 l'usage officiel de la langue française. Les Catholiques, qui ont voté dans le même sens, ont oublié que c'est le Gouvernement libéral Greenway qui nous a enlevé nos écoles en 1890; que c'est Sir Wilfrid Laurier, chef du parti libéral à Ottawa, qui s'est opposé en 1896 au Bill rémédiateur, consacrant le principe des écoles séparées et présenté à la Chambre par le Grand Maître des Orangistes, Sir Mackenzie Bowell; que c'est le même Sir Wilfrid Laurier qui n'a pas eu le courage en 1905 de nous octroyer tous les droits scolaires, sur tout le droit à l'école confessionnelle, que nous garantissait la Constitution, dans la Saskatchewan et l'Alberta; que le soi-disant règlement final Laurier-Greenway de 1896 ne nous donne *pratiquement* aucun droit pour nos anciennes écoles au point de vue catholique bien qu'il consacre une partie de nos droits au français, nous mettant cependant, nous les premiers occupants de ce pays, sur le même pied que tous les autres colons de langue étrangère à l'anglais. Voilà des faits incontestables que l'on peut essayer d'atténuer ou d'expliquer, mais qui restent absolument vrais et que beaucoup connaissent sans paraître s'en soucier beaucoup ! ”

Nul doute que, dans la présente lutte, le comté de Provencher saura se ressaisir et reconquérir la position perdue en 1908. Ce comté appartient de droit aux Canadiens-Français et aux Métis-Français qui en forment la majorité et qui doivent avoir à cœur d'être représentés par l'un des leurs et non par un homme étranger à leur nationalité et à leur langue. Que le souci des intérêts supérieurs et du patriotisme bien compris l'emporte sur l'aveugle esprit de parti et que tous les électeurs de langue française du comté de Provencher contribuent par leur vote à lui assurer un député catholique de langue française.

MODIFICATIONS A L'ITINERAIRE
DE LA VISITE PASTORALE.

Août. — 16 Mercredi. Départ pour Shoal Lake. 17 Jeudi. Confirmation à Shoal Lake. 18 Vendredi. Retour à Brandon à 5 heures. Départ à 6 heures pour Oak Lake. Réunion des syndics de l'église. A 9 heures P. M. départ pour Grande Clairière en automobile. 19 Samedi. Confirmation à Grande Clairière. Retour à Brandon. 20 Dimanche. Confirmation à Brandon. 21 Lundi. Départ de Brandon pour Saint-Félix de Dunrea. Arrivée à 10 heures 30. Cérémonie à 7 heures 30 P. M. 22 Mardi. Confirmation à Saint-Félix de Dunrea. Départ pour Ninga. A 4 heures P. M. arrivée à Deloraine. 23 Mercredi. Confirmation à Deloraine. 24 Jeudi. Retour à Saint-Boniface.

N. B. Hun's Valley est mis de côté et remplacé par Shoal Lake parce que le nombre des confirmands est très considérable dans cette dernière place où Mgr l'Archevêque ni aucun autre évêque n'est jamais allé.

Septembre. — 4 Lundi matin. Confirmation à Starbuck. Départ de Starbuck pour Elie. 5 Mardi. Confirmation à Elie. Départ pour Saint-Eustache. 6 Mercredi. Confirmation à Saint-Eustache. Départ par Elie à 2 heures 10 pour Saint-Boniface. 7 Jeudi à Saint-Boniface. 8 Vendredi matin. Départ pour Makinac. Arrivée à 5 heures P.M. Confirmation. 9 Samedi à 3 heures. Départ pour Sainte-Rose du Lac.

N. B. Fannystelle est mis de côté parce qu'on y construit présentement une nouvelle église.

MGR MATHIEU ET LES ZOUAVES DE QUEBEC.

Les Zouaves de la ville de Québec ont eu la délicate et charitable pensée de travailler à recueillir une bourse destinée à aider le nouvel évêque de Régina. Ils ont à cet effet sollicité l'autorisation de S. G. Mgr Bégin, archevêque de Québec, qui leur a immédiatement répondu comme suit: "Non seulement j'autorise, mais je recommande chaleureusement la bonne et belle œuvre d'une collecte ou bourse en faveur du nouvel et excellent évêque de Régina, Monseigneur Mathieu. Je souhaite à nos chers Zouaves un grand succès et je les bénis de tout cœur. — † L.-N., Arch. de Québec."

Cette collecte sera faite à domicile par les Zouaves en uniforme un dimanche de septembre dans l'après-midi.

— Le premier collège classique franco-américain, fondé il y a quelques années à Worcester, Mass., par les Augustins de l'Assomption se développe rapidement. Un nouveau corps de bâtiment lui permet cette année de recevoir 150 élèves au lieu de 70.

L'ENSEIGNEMENT DU FRANÇAIS DANS L'ONTARIO.

Nous consignons une importante lettre concernant l'enseignement du français dans l'Ontario. Elle sera utile aux paroisses du diocèse situées dans cette province.

M. l'abbé A. M. Chainé, curé d'Arnprior, diocèse de Pembroke, ayant écrit à Sir James Whitney touchant le droit d'enseigner le français dans l'école séparée de sa paroisse, le premier ministre lui fit adresser la réponse suivante:

ONTARIO. Department of Education. Toronto, July 25th, 1911.

Rev. and Dear Sir: —

I am directed by the Prime Minister, Sir James Whitney, to acknowledge your letter of the 21st, and to state that no change has been made in the School Law or the Departmental Regulations affecting the study of the French language in the schools.

I am directed to point out that the question is one entirely under the control of the Board of Trustees.

I have the honor to be
Your obedient servant,

A.-H. COLQUHOUN,
Deputy Minister of Education.

D'après cette lettre officielle toute la question de l'enseignement du français à l'école dans l'Ontario est pratiquement du ressort des commissaires. Cet enseignement est donc *légal*. Et comme il n'y a pas eu de modification à la loi scolaire, ce droit existait depuis longtemps, c'est-à-dire depuis l'entrée de la province dans la Confédération en 1867. Les Canadiens-Français de l'Ontario, en réclamant l'enseignement du français à l'école, ne font donc que revendiquer un droit naturel, constitutionnel et acquis.

PROFESSION RELIGIEUSE A LA CATHEDRALE.

Le 14 août S. G. Mgr l'Archevêque, faisant revivre une ancienne coutume et voulant donner aux si méritantes Sœurs Grises de Montréal un nouveau témoignage de reconnaissance pour les importants services qu'elles rendent à l'Eglise de l'Ouest depuis 1844, a présidé une cérémonie de profession religieuse dans la Cathédrale. Huit Sœurs Grises de la Maison-Vicariale ont prononcé leurs vœux. La Rde Sœur Jude, (Marie-Louise-Alice Fontaine,) auxiliaire, a prononcé ses vœux perpétuels et les Rdes Sœurs, dont les noms suivent, leurs premiers vœux: Sœur Kristoff, (Lizzie Kristoff,) de Kaposvar, Sask., Sœur Ste-Solange, (Anna Decelles,) de St-Antoine d'Aubigny, Man., Sœur Lemay, (Blanche Champagne,) de St-Norbert, Man., Sœur Ste-Éléonore, (Rosanna Lavallée,) de Starbuck, Man., Sœur St-Célestin,

(Alma Champagne,) de St-Norbert, Man., Sœur Imelda, (Imelda Prokopoviez,) originaire de Galicie, et Sœur Georges, (Marie Durietz,) née à Ermetière, Belgique.

Une quinzaine de membres du clergé assistaient au sanctuaire et plusieurs centaines de personnes étaient présentes.

S. G. Mgr l'Archevêque a célébré la messe et donné le sermon de circonstance.

COLLEGE CLASSIQUE DANS LE NOUVEL ONTARIO.

Le 20 août S. G. Mgr Latulippe, vicaire apostolique du Témiscamingue, a béni la pierre angulaire du premier collège classique et commercial du Nouvel Ontario. Ce collège, construit à Cobalt, est placé sous la direction des Missionnaires du Sacré-Cœur d'Issoudun. On se rappelle que l'an dernier le vaillant évêque du Témiscamingue a établi à Haileybury, dans sa ville épiscopale, un noviciat des Sœurs de l'Assomption de Nicolet. Voilà un vicariat apostolique qui se développe rapidement. Ce collège bilingue sera une grande force pour nos compatriotes qui envahissent pacifiquement la partie nord d'Ontario. A la cérémonie de la bénédiction de la pierre angulaire, qui fut très solennelle, il y eut sermon français et anglais.

BIBLIOTHEQUE PAROISSIALE A SAINT-BONIFACE.

Mgr F.-A. Dugas, P. A., V. G., et curé de la ville de Saint-Boniface, a causé un vif plaisir à notre bonne population en lui annonçant le 13 août la fondation d'une bibliothèque paroissiale. L'œuvre commence avec 600 volumes, mais elle ne tardera pas à grandir si nos familles lui donnent l'encouragement qu'elle mérite. L'abonnement est à la portée de toutes les bourses: 50 sous par an. La bibliothèque est placée dans la tour nord-ouest de la Cathédrale et les portes en sont ouvertes le dimanche pendant la demi-heure qui précède les vêpres et le vendredi pendant la demi-heure qui précède l'heure d'adoration. La direction en est confiée à M. l'abbé Denys Lamy, vicaire.

L'apostolat des bons livres dans une paroisse ne peut manquer d'opérer une grande somme de bien. Il est venu ce temps, dont parlait Mgr Isoard, évêque d'Annecy, où le soin de diriger les lectures des fidèles et de leur apprendre à en tirer profit est l'une des occupations les plus importantes d'un prêtre. Espérons que l'exemple de Saint-Boniface sera imité là où la chose est possible. Il existe à Paris, au numéro 73, rue Notre-Dame des Champs, une œuvre appelée: *Oeuvre des Bibliothèques Populaires Catholiques*. Cette œuvre pourvoit de bibliothèques gratuites les paroisses de village de moins de 1 000 âmes et dépourvues de ressources. On peut demander les conditions requises pour la gratuité et les catalogues. Nous reparlerons de

cette œuvre et nous ferons connaître une autre mine précieuse: *L'Ocu-
de Saint-Charles*, Grammont, Belgique. Cette œuvre donne à des prix
très minimes des collections d'excellents tracts, faits de main de maî-
tre et traitant des sujets les plus pratiques.

DING ! DANG ! DONG !

Pie X disait récemment à un jeune prêtre canadien-français des
Etats-Unis: "Oui, je vous accorde de grand cœur ces bénédictions,
car vous savez comme j'aime les Canadiens du Canada et ceux qui
sont aux Etats-Unis où ils persévèrent dans la foi catholique."

— Rien n'est plus grand que de contribuer à faire un prêtre. —
Saint Vincent de Paul.

— Le prochain Congrès eucharistique international aura lieu à
Vienne, en Autriche, du 1er au 5 septembre 1912.

— *Quique sum* — On nous apprend de source certaine que *L'Ai-
sance qui vient*, recommandée dans notre dernier numéro, a été rédigée
partie à Paris par Jean et partie à Saint-Laurent, Man., par Louis. En se
reportant à l'article reproduit du *Patriote de l'Ouest* et à la note qui
l'accompagne, on constatera que nous avons fait à Louis la part beau-
coup trop modeste. Ces deux collaborateurs sont des écrivains connus
et l'on assure que leurs habitués peuvent distinguer les chapitres dûs
à la plume de Jean et ceux écrits par Louis.

— Nous saluons avec joie et fierté l'apparition du troisième et
dernier volume du grand ouvrage du R. P. Thomas Campbell, S. J.,
de New-York: *Pioneer Priests of North America*. Cet ouvrage impor-
tant constitue l'un des plus beaux hommages rendus à la glorieuse
phalange des missionnaires français de l'Amérique du Nord. Nous
souhaitons vivement que ces pages si hautement instructives et édi-
fiantes soient bientôt traduites en français.

— L'honorable Hugo-A. Dubuque, avocat canadien-français de Fall
River, a été nommé juge de la Cour Supérieure pour l'état du Mas-
sachusetts. On se rappelle que le juge-en-chef de la cour suprême des
Etats-Unis, nommé il y a quelques mois par le président Taft, est
aussi un catholique. Il est d'origine acadienne. Son nom White était
primitivement Leblanc. Il a été traduit à la suite du *grand déran-
gement*.

— Une fidèle lectrice de la province de Québec nous écrit: "Je
vous prie de vouloir accepter ce don de quatre piastres pour aider les
valeureuses *Cloches* à combattre et aussi en reconnaissance du plaisir
qu'elles me font en venant me dire comment les choses se passent
dans vos endroits."

— Le 15 août au Collège de Saint-Boniface, les RR. PP. Gustave
Jean et Richard Vandandaigue, de la Compagnie de Jésus, ont pro-
noncé leurs vœux solennels. Le R. P. Jean est un enfant de Saint-

Boniface. Il nous revient après dix-neuf ans d'absence pour occuper l'importante position de préfet des études et de discipline au Collège.

— Le *Correspondant* de Paris, grande revue catholique, a publié le 10 juillet un très important article sur les questions de langue et de nationalité au Canada. Plusieurs journaux ont reproduit ce magistral article en tout ou en partie.

— Cinq Missionnaires Oblates du S.-C. et de M.-I. de Saint-Boniface sont parties le 17 août pour Fannystelle où elles ont ouvert une nouvelle maison. Elles font la classe à l'école du village. La directrice est la Rde Sœur St-Adélard.

— Nous recommandons fortement à ceux qui travaillent à enrayer le terrible fléau de l'alcoolisme la lecture du compte rendu du *Congrès de Tempérance de Québec (1910)*. C'est un magnifique volume de 800 pages, grand format. Prix: \$2., plus 20 centins pour envoi par la malle. S'adresser au Secrétariat des Oeuvres de l'A. S. C., 101, rue Ste-Anne, Québec.

— M. l'abbé J.-E. Lee, ci-devant curé d'Oakwood, N.-D., a été nommé premier curé d'une nouvelle paroisse fondée dans la ville naissante de Transcona à six milles de Saint-Boniface. Il y a actuellement 75 familles catholiques, mais on prévoit que ce nombre augmentera rapidement et considérablement, vu les immenses usines du G. T. P., qui se construisent dans cet endroit.

— "Que de choses nous divisent," écrit avec raison *Le Patriote de l'Ouest*. "Pour un intérêt de clocher, de pont, de chemin, pour des rivalités moindres encore suscitées par ceux qui ont intérêt à nous diviser, nous risquons nos prérogatives les plus chères."

— M. l'abbé Titus Wojnowski, prêtre polonais et ancien franciscain, a été transféré de Gimli à Shoal Lake, Man.

— On nous obligerait beaucoup en nous faisant parvenir les numéros 2, 3, 5 et 11 des *Cloches*, année 1902.

— Le manque d'espace nous oblige encore à remettre certains articles au prochain numéro.

— Nos remerciements à l'honorable L.-O. Taillon qui a rappelé à l'Assomption que la question des écoles du Manitoba n'est pas encore réglée. C'est une vérité que nos hommes publics devraient rappeler plus souvent. Le droit ne meurt pas et son affirmation fréquente en donne une conscience plus nette au bon peuple à qui des politiciens intéressés travaillent à donner le change.

R. I. P.

— M. Simon Richard, père de M. l'abbé J.-A. Richard, curé de Verdun, décédé à Saint-Liguori, comté de Montcalm.